



# CONCEPCIÓN

CIUDAD PILOTO • CULTURA 21

Ciudad Piloto de la Agenda 21 de la cultura,  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos (CGLU)

## RAPPORT PUBLIC SUR LA CONTRIBUTION CRITIQUE DES AGENTS CULTURELS DE CONCEPCIÓN SUR LE NOUVEL AGENDA 21 DE LA CULTURE

**Antoine Guibert,**

Consultant

Expert sur la mise en oeuvre de l'Agenda 21 de la culture

[Antoine.G.Guibert@gmail.com](mailto:Antoine.G.Guibert@gmail.com)

Ce document vise à présenter les contributions critiques des acteurs locaux de la ville de Concepción à l'ébauche du nouvel Agenda 21 de la culture. Ces contributions ont été apportées par les habitants et les acteurs locaux au cours du programme de Ville-pilote ; elles proviennent également d'une analyse des politiques, des actions et des thématiques abordées pendant les débats.

Le processus de Ville-pilote a permis de présenter plus largement la nouvelle ébauche de l'Agenda 21 de la culture à de nombreux acteurs locaux et régionaux de Concepción, ainsi qu'à sa population. Les acteurs et les habitants ont en général exprimé leur approbation de la vision de l'Agenda 21 de la culture et de ses objectifs, qui leur paraît particulièrement adaptée à la situation de Concepción.

La ville se trouve actuellement dans une situation difficile du point de vue économique, car ses importantes activités de pêche et d'industrie sont soumises à une forte concurrence internationale et une baisse des ressources marines. Concepción se trouve également dans une zone importante de séismes et de raz de marée, qui l'ont détruite à plusieurs reprises au cours de son histoire. Le dernier tremblement de terre de 2010 a causé d'important dommages matériels et humains et a été suivi d'un « séisme social » avec la recrudescence des pillages et des vols. Cette catastrophe naturelle et sociale a profondément marqué les habitants de la ville.

Avec beaucoup d'audace, Concepción souhaite miser sur la culture afin d'inverser la situation et donner naissance à une nouvelle dynamique de développement durable. Il est important de souligner la grande force et la grande résilience de cette communauté qui est parvenue à se reconstruire et à se réinventer tant de fois après les désastres et en dépit de grandes difficultés. À la suite d'un grand processus de participation citoyenne, Concepción a fini par adopter en octobre 2014 le Plan Stratégique Culturel « Concepción 2030 » qui a pour objectif de transformer Concepción en une ville culturelle, avec une vie culturelle effervescente, dynamique et inclusive, ce qui constitue aussi un moteur pour le développement durable de la ville. En proposant des directives pratiques pour l'intégration de la culture à tous les secteurs de la société, comme dimension essentielle du développement, le nouvel Agenda 21 de la culture a été très bien reçu par la grande majorité des acteurs et des habitants ayant connaissance du processus. Tous les participants ont reconnu le fort potentiel de cette vision pour Concepción, pour stimuler la rénovation et une nouvelle dynamique au niveau local.

Certaines thématiques ont été considérées comme très importantes pour Concepción, voici donc des propositions d'améliorations à l'ébauche :

Dans le domaine des droits culturels, la thématique est extrêmement pertinente en général et en particulier lorsqu'elle fait référence aux droits culturels du peuple mapuche,

un peuple indigène du Chili. La présence de citoyens mapuches est significative à Concepción, ces derniers faisant face à d'importants défis concernant leurs droits culturels au niveau local et national. Si les droits culturels ont une grande importance pour tous les citoyens, ils revêtent une dimension particulière pour les peuples autochtones qui subissent de grandes pressions et des difficultés à l'heure de transmettre leur culture. Le cas de Concepción ne fait pas exception, car de nombreux peuples indigènes du monde entier connaissent des difficultés à survivre, protéger et transmettre leur culture et leur langue et certains vivent même dans le danger de disparaître. L'Agenda 21 de la culture doit dédier de façon explicite une partie aux **droits culturels des peuples autochtones**. Les droits culturels des peuples autochtones doivent également être liés à la section concernant la culture et l'éducation, car ils sont essentiels pour permettre au système éducatif de transmettre la culture et la langue de ces peuples.

Avec le Plan culturel, Concepción cherche à instaurer une **vie culturelle dynamique dans les espaces publics** (places, rues, parcs, etc.) en ouvrant des espaces éphémères accessibles et ouverts, au sein de lieux du quotidien des habitants, avec par exemple du théâtre de rue ou un défilé annuel pour l'anniversaire de la ville. Ces activités permettent de renforcer l'accès de tous à la vie culturelle et favorisent également un sentiment d'effervescence dans l'espace public, ce qui donne une nouvelle dynamique au territoire. Cette approche possède un fort potentiel, tant pour Concepción que pour d'autres villes et pourrait être présente dans l'Agenda 21 de la culture.

Au niveau de la gouvernance, l'Agenda 21 de la culture a été très pertinent dans la facilitation des échanges et a permis de créer des prémises à l'établissement de cadres de coopération entre le gouvernement local et le gouvernement régional. Cette thématique est d'autant plus importante pour le Chili qui se caractérise par une forte centralisation des pouvoirs administratifs, le gouvernement régional étant un acteur clé des processus de développement local. La nécessité de réaliser un **travail commun à tous les niveaux de gouvernement** a été particulièrement importante pour le contexte de Concepción.

Concernant l'intégration de la culture à la planification territoriale et à l'espace public, Concepción se trouve dans une situation unique en raison de sa situation géographique, dans une zone d'activité sismique ayant provoqué des destructions à répétition subies tout au long de son histoire. Cette histoire confère à Concepción une identité territoriale unique et particulière, car il s'agit d'une ville au présent perpétuel et continuellement réinventé. Si la population a pour habitude d'avoir une vision négative de son territoire, l'Agenda 21 de la culture a permis d'envisager le potentiel de la culture pour rénover et transformer ce territoire et changer la perception qu'en ont ses habitants. Le cas de Concepción pose une question importante sur la thématique « culture et planification

territoriale » qui suppose que le territoire soit en **constante évolution**, pouvant être **reconstruit et réinventé**, auquel il est possible d'attribuer un sens et des significations immatériels nouveaux et qui peut créer une continuité dans l'identité territoriale en dépit du caractère **éphémère** de toute construction matérielle.

Au niveau environnemental, l'importance de relier la **diversité culturelle à la diversité biologique** a été une thématique proposée par Concepción, car l'interprétation du monde par le peuple mapuche et sa relation à ce qui l'entoure sont extrêmement respectueuses de l'environnement. Cette thématique pourrait être plus présente dans l'Agenda 21 de la culture.

La thématique concernant la culture, l'**inclusion sociale** et la lutte contre la pauvreté a eu un écho particulier auprès de Concepción, dont une grande partie de la population vit en situation de pauvreté. De nombreux organismes se mobilisent pour rendre possible l'accès de tous à la culture, à travers des politiques d'accès économique et une offre de services culturels dans les quartiers les plus défavorisés de la ville.

Au niveau de la culture et de l'économie, l'accent a été mis sur le fait de convertir la culture en un moteur de développement de la ville, avec une dimension essentielle et non comme simple instrument ou facteur de développement. Dans les débats, une grande place a été faite à la culture comme voie encourageant à un **développement plus inclusif et endogène** tout comme à la **redynamisation et à la revitalisation du domaine local**. L'importance de l'écosystème local et du tissu social a été soulignée, comme des forces importantes et des bases pour le développement.

Enfin, dans le domaine de l'information, de la connectivité et des technologies, le Plan Culturel de Concepción prévoit de favoriser les technologies comme plateformes de diffusion et d'information culturelles. Certains participants ont exprimé leur opinion selon laquelle les technologies représentent une possibilité d'encourager à la participation active des habitants et de faciliter le dialogue entre la municipalité et la société civile. Concepción fait partie d'un projet pilote de ville intelligente adoptant une philosophie très intéressante qui met **les technologies au service de la communauté et des résolutions des problématiques sociales**. Ces approches sont très importantes pour l'Agenda 21 de la culture.

Pour conclure, l'Agenda 21 de la culture a fourni un cadre théorique et pratique pour faciliter la transformation de Concepción en une ville culturelle et pour répondre à l'objectif d'intégration de la culture comme pilier du développement durable.